



Nouvelles du C.A.

Volume 8, n° 4 (N° 360, 27 avril 2011)

Rapport d'évaluation de la CEEC sur l'application de la PIEA: motion de félicitations

La commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) a transmis au Collège son rapport final sur l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). En considérant les conclusions du rapport, qui sont très favorables à l'égard des pratiques du Collège et qui attestent de la qualité du document présenté, les membres du conseil d'administration ont adopté unanimement une motion de félicitations à transmettre à toutes les personnes qui ont travaillé, de près ou de loin, sur le rapport.

Politique de développement des collections de la bibliothèque

Le conseil d'administration a adopté la [*Politique de développement des collections de la bibliothèque*](#). Cette politique, modelée sur les programmes d'enseignement, de recherche et de perfectionnement doit répondre aux besoins de l'ensemble des usagers. Elle vise à assurer l'acquisition de ressources documentaires de qualité, à suivre l'évolution des programmes en concertation avec les départements et les services et à s'adapter en conséquence. Elle établit les grandes lignes du développement des ressources informationnelles et en précise les paramètres.

Centre de recherche sur l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH)

Le Collège recevait, à l'automne 2010, l'autorisation du MELS pour la création d'un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) en partenariat avec le Collège Dawson. Les travaux de structuration du CRISPESH ont alors commencé et il a été convenu que le CRISPESH serait géré par un comité de direction et un comité de coordination. Il a également été entendu que le cégep du Vieux Montréal en serait le fiduciaire.

Le conseil d'administration a adopté l'entente de gestion et le plan de travail du Centre pour l'année 2010-2011 qui comprend les objectifs suivants :

- Mettre en place la structure organisationnelle provisoire du CRISPESH
- Développer le réseautage et la collaboration entre les chercheurs et les praticiens des deux collèges
- Assurer la promotion et la visibilité du CRISPESH
- Définir la structure organisationnelle permanente du CRISPESH
- Répondre aux demandes de transfert d'expertise aux maisons d'enseignement et aux milieux de travail

Hausse des frais de scolarité à l'université

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité une résolution qui exprime les fortes préoccupations de la communauté du cégep du Vieux Montréal quant à l'impact potentiel de la nouvelle hausse des frais de scolarité, annoncée dans le dernier budget Bachand, sur l'accessibilité aux études universitaires.

Nomination de deux titulaires d'un diplôme d'études collégiales

En vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal est constitué de dix-neuf membres, dont deux diplômés du Cégep, l'un ayant terminé ses études dans un programme préuniversitaire, l'autre dans un programme technique.

Au terme du processus d'appel de candidatures et à la suite d'une recommandation adoptée par le comité exécutif, le conseil d'administration a nommé membres du conseil pour un premier mandat de trois ans monsieur Alexandre Mignault (diplômé en Soins infirmiers) et madame Juliane Choinière (diplômée en Arts et lettres, profil Création littéraire).

Dépenses par anticipation au budget MAOB

Pour permettre au Cégep de planifier les besoins, acquérir et installer l'équipement informatique et le mobilier avant le début de la session d'automne 2011, le conseil d'administration autorise la Direction des technologies de l'information et la Direction des ressources matérielles à effectuer des dépenses d'investissement par anticipation pour un montant maximal de 375 000 \$.

Ce montant représente environ 20 % de la norme MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage, Bibliothèque). L'autorisation de dépenses par anticipation à ce budget est une pratique annuelle connue au Collège.

Désignation temporaire à la Direction des services aux étudiants

Le conseil d'administration a entériné par une résolution la recommandation du comité exécutif du 23 mars dernier concernant la désignation temporairement de monsieur Denis Couturier pour assumer les responsabilités et les fonctions de directeur des services aux étudiants, pour la durée du congé de maladie de monsieur Alain Lamarre, directeur des services aux étudiants.

Prochaine réunion

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 15 juin prochain.

Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications et des affaires corporatives